Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/02/2019

COMMUNE DE MALZÉVILLE CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 7 FÉVRIER 2019

Salle polyvalente Michel Dinet - Place François Mitterrand

Conseillers municipaux en exercice: 29

Membres présents à la séance : 20

Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Marie-José AMAH, Pascal PELINSKI, Jean-Marie HIRTZ, Philippe BERTRAND-DRIRA, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Claire FLORENTIN-POIZOT, Philippe ROLIN, Jessica NATALINO, Adrien BONNET, Elisabeth LETONDOR, Pierre BIYELA, Corinne MARCHAL-TARNUS, Salvatore LIVOLSI, Catherine CHOTEAU-LESNES, Sylvaine SCAGLIA

Conseillers absents - excusés : Francine VERBRUGGHE

Procurations: Malika TRANCHINA donne procuration à Jessica NATALINO

Irène GIRARD donne procuration à Marie-José AMAH

Béatrice BAURAIN De BERNARDO donne procuration à Bertrand KLING Marie-Claire D'AGOSTINO donne procuration à Claire FLORENTIN-POIZOT

Jean-Marc RENARD donne procuration à Philippe BERTRAND-DRIRA

Jean-Claude BOULY donne procuration à Salvatore LIVOLSI

Jean-Yves SAUSEY donne procuration à Corinne MARCHAL-TARNUS

Marc BARRON donne procuration à Sylvaine SCAGLIA

Votants: 28

Secrétaire de séance : Philippe ROLIN

Date convocation: 1er février 2019

N°2019-005

Objet : Communication des décisions prises en application de l'article L.2122-22 du

CGCT

Rubrique: 9.1

Rapporteur: Bertrand KLING

Conformément à l'article L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre des compétences qui lui ont été déléguées par délibération du 10 avril 2014, en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a :

Vu en commission Finances:

✓ Le 05/12/2018, acceptation d'un remboursement pour le dégât des eaux au Surcouf (dossier 2018837112) dans le cadre du contrat « Dommages aux biens » pour 391,49€ ✓ Le 14/12/2018, acceptation d'un remboursement du Crédit Coopératif FR Services pour un vol au Centre aéré pour 469,87€

Le Maire,

Bertrand/KLING